

Le ou la Secrétaire en milieu social, médico-social ou sanitaire assure l'accueil des patients ou des usagers, l'organisation et la planification des activités du service, la constitution et le suivi administratif des dossiers en s'appuyant sur la maîtrise des techniques de secrétariat et des outils bureautiques.

## La formation est accessible :

- Aux personnes travailleurs handicapés bénéficiant d'une orientation de la M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
- Aux salariés et demandeurs d'emploi.

## Les pré-requis :

- Niveau IV en secrétariat.
- Maîtrise de la bureautique.
- Maîtrise du français et de l'orthographe.
- Aptitudes d'adaptation et polyvalence.
- Sens du contact.
- Présentation soignée.

Le déroulé de la formation est construit de façon à s'inscrire immédiatement dans une démarche active de reclassement professionnel.

## Vous travaillerez les points suivants :

- Rôle et fonction du/de la secrétaire médical(e) : éthique et déontologie.
- Vocabulaire médical de base.
- Notions d'anatomie.
- Utilisation du dictaphone.
- Situation de l'usager ou patient lors de l'accueil et tout au long de sa prise en charge.
- Travaux de secrétariat.
- Informations sur les modalités de prise en charge des patients.
- **Stage d'application de 4 semaines** dans un établissement médical ou médico-social.

## Vous pouvez suivre le module à distance :

- Travail sur une plateforme de formation dédiée.
- Présence en centre pour le démarrage, en milieu de parcours et à la fin du parcours pour passer les épreuves de validation du module.

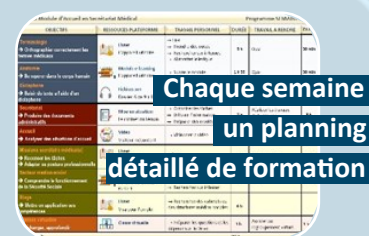


## Pourquoi se former à LADAPT Evian ?

- L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire (formation, insertion, accompagnement médico-psycho-social).
- La formation est individualisée (rythme adapté, entrée groupée tout au long de l'année).
- Un stage de 4 semaines pour favoriser une meilleure adaptation professionnelle.
- La formation débouche sur une attestation de compétences.

La rééducation professionnelle est organisée dans des centres de rééducation professionnelle (CRP). Ils permettent à la personne handicapée de suivre une formation avec la possibilité d'être rémunérée et logée au sein de ce même centre.

## La module est conçu pour être suivi en grande partie à distance

Chaque semaine un planning détaillé de formation

